

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

N. AUBIN, *Editeur*,
 W. H. ROWEN, *Imprimeur*. } PROPRIETAIRES. } No. 2, Rue Grant, St. Roch.
 No. 7, Rue des Prairies, St. Roch.

CONDITIONS.

Ce Journal se publie chaque LUNDI au No. 2, Rue Grant, St. Roch, près de la Rue St. Valier. Le prix en est de quatre sous par exemplaire. — On peut avoir le Journal à domicile moyennant un abonnement de quinze sous par mois payable d'avance. Pour le recevoir à la campagne il faut payer au moins quatre mois d'avance.

Les ANNONCES seront insérées au prix des autres Journaux. Toutes communications seront reçues, *franches de port*, au Bureau ou chez les Agents en-Ville.



DEPOTS.

On trouve le *Fantastique* au Bureau du Journal, chez M. G. GINONAS, marché de la Haute-Ville, et chez M. ANT. MITT, Basse-Ville.

AGENTS.

Montréal, M. A. LAFERRIÈRE, maison de M. Berthelot, grande Rue du Faubourg St. Laurent.
 Trois-Rivières, —

New-York, — M. P. A. DEZ, Rue Wall, No. 9.

Les personnes qui désirent se charger de l'agence du *Fantastique* dans les campagnes, sont priées de nous le faire savoir.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais ou je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Vol. 2.

Quebec, 4 Mai 1840.

No. 20.

LES PAYSANS ET LA CHARRETTE.

(FABLE.)

Côte à côte d'une charrette
 Qui portait des fleurs et des fruits,
 Des vergers d'alentour frais et riches produits,
 De pauvres paysans, la veille d'une fête,
 Se rendant à la ville, atteignirent un point
 Où la route formait une pente légère.
 Comme c'était le soir et qu'on n'y voyait point,
 Ou du moins qu'on n'y voyait guère,
 Mes bons compagnards eurent peur

Qu'il n'arrivât quelque malheur.
 « Mes amis, dit l'un d'eux, il faut de la prudence
 Aux efforts de notre cheval
 Opposons, sans tarder, assez de résistance
 Pour que le fougueux animal
 N'aille pas à notre voiture
 Faire éprouver ici quelque déconfiture,
 Et, par un manège prudent.
 Lorsqu'il tirera par devant,
 Tirons, nous autres, par derrière. »
 Ce plan judicieux fut par la troupe entière,
 A ce que l'on rapporte, adopté,
 Sans être même discuté.
 A l'ouvrage nos gens se mirent ;
 Comme ils étaient assez nombreux
 Et passablement vigoureux,
 Ils tirèrent si bien que bientôt ils rendirent
 Du malheureux cheval les efforts superflus :
 La charrette n'avancait plus ;
 C'était bien de régler la marche de leur bête ;
 Mais il fallait, en vérité,
 Avoir, pour la régler ainsi, perdu la tête.
 Une entière immobilité
 De cette manœuvre savante
 Fut le merveilleux résultat.

Cette charrette est le char de l'état,
 Que son destin toujours place sur une pente,
 Et cette pente est celle du progrès
 On doit, je le comprends, sous peine de regrets,
 Et pour ne pas risquer quelque triste aventure,
 Ne la faire avancer jamais qu'avec mesure,
 Ce point est avoué par les plus exigeants.
 Mais, franchement, il est des gens
 Qui, dans leurs trouble étrange et leur prudence extrême,
 Le retiennent si bien qu'ils l'empêchent d'aller,
 J'en sais dont le talent va même
 Jusqu'à le faire reculer.

excellent citoyen et fort mauvais garde national. Il a la bonne et joviale nature du marin, avec plus d'intelligence et moins de rudesse.

Quand il commence à grisonner, il achète un brevet d'imprimeur et se marie. C'est ce qu'il appelle prendre ses invalides. Trop souvent alors le bon garçon d'autrefois fait place au maître dur, exigeant et nullement farceur. Ses anciens camarades lui reprochent de faire su tête et s'empresent de lui demander leur compte, qu'il s'empresse de leur donner.

Vous le trouverez plus tard entortillé dans une écharpe d'adjoint, décoré d'une épaulette et d'un ruban rouge, et, qui sait ! peut-être député. Ce qui ne l'empêchera pas de répéter chaque jour, en amoncelant des piles d'écus, qu'il fait un métier de galérien et que les ouvriers seraient mille fois plus heureux que les maîtres si ces *canailles*-là savaient se contenter de ce qu'ils gagnent.

Quant à lui il gagne autant que trente, et pourtant il se plaint toujours.

LE FANTASQUE,

QUÉBEC, 4 MAI, 1840.

SUITE ET FIN DE LA

Grrrrrrrandissime et mémorable

OUVERTURE

de la présente Session de Pétonnant, célèbre, colossal, farceur
et pas mal embêtant

CONSEIL SPECIAL.

Dans notre dernier numéro nous avons tracé le précis du discours prononcé par Son Excellence notre admirable gouverneur général à l'occasion de l'ouverture de son conseil très-spécial. Nos lecteurs se souviendront peut-être que sur treize membres présents, onze goûtaient les charmes du profond sommeil dans lequel les avait plongés sans doute le vif intérêt qu'ils prennent au bonheur et au salut du pays. Les deux seuls, (messieurs les honorables J. Stuart & J. Eden) qui avaient résisté aux pavots des paroles du poulet étaient éveillés par intérêt qui leur inspire leur intérêt. Cela n'étonnera personne, car le public sait fort bien que ce sont deux escogriffes qui ne s'endorment point, lorsqu'il s'agit de quelque chose d'aussi intéressant.

Aussitôt que monsieur Thompson fut sorti, Son Excellence James Stuart monta solennellement sur le trône à son tour et prit l'air cent fois plus potentat que le gouverneur. Alors commença la discussion suivante :

[MR. LE JUGE EN CHEF. s'accoude nonchalemment sur le pupitre et lance au-dessus son épaule un regard de mépris sur Mr. le Procureur Général.]

[MR. LE PROCUREUR GENERAL fait tourner en l'air le cachet de sa montre comme d'un air moqueur Mr. le Juge en chef en soufflant dans une plume qui lui a de cure-dent]

[MR. LE JUGE projette ses deux lèvres et fait une affreuse moue.]

[MR. LE PRO. place l'extrémité du pouce de sa main droite sur le bout de son nez en agitant ses autres doigts, ce qui constitue un geste des plus élégants et des plus significatifs.]

[MR. LE J. roule dans sa gorge, en toussant, un bruit qui ressemble au rugissement du lion et qui n'annonce rien de bon.]

[MR. LE P. crache lentement et à plusieurs reprises afin d'indiquer sa parfaite indifférence.]

[MR. LE J. voyant qu'il n'y a rien à gagner par la menace, essaie une autre manœuvre. Il tire alors de sa poche un mouchoir blanc en signe de paix.]

[MR. LE P. en tire un tout rouge afin d'indiquer qu'il veut la guerre et qu'il y est préparé.]

MR. LE J. se rejette en arrière sur son fauteuil et porte ainsi la parole :— Pourrait-on demander à l'honorable Procureur-Général ce qu'il vient faire ici et par quelle autorité il s'y trouve ?

MR. LE P.—Le procureur-général est venu au conseil à la demande de Son Excellence qui réclame ses services afin de réviser certaine loi sur la judicature que certain petit cuistre s'est avisé de faire comme s'il y entendait quelque chose.

[Un des conseillers ronflant . . . rrrrrraou.]

MR. LE J.—Certain petit procureur est peut-être vexé de ce que certaine loi ne parle pas d'augmenter son salaire déjà exorbitant en comparaison des capacités de l'officier ? Son Excellence devrait savoir que nous avons assez d'ânes ici sans nous en envoyer encore un autre.

[Un des conseillers ronflant : rrrra . . . rrrrrra . . . rrrrrraou !]

MR. LE P.—Certain petit procureur n'est vexé que de voir que les cordonniers sont les plus mal chaussés et que les juges-en-chef sont ceux qui ont le moins de justice. Les affaires allaient plus rondement sous Son Excellence Lord Aylmer . . .

A peine ces mots magiques sont-ils lâchés que Mr. le J. se lève d'un air menaçant. Mr. le Procureur selon une vieille habitude contractée en la chambre d'assemblée s'empare d'un encrier qu'il envoie se briser au beau milieu du front de Mr. le juge.

Mr. le juge saisit son siège et le lance à son adversaire en l'accompagnant de vœux très-énergiques ; mais celui-ci s'étant adroitement baissé, le projectile s'en alla frapper le crâne d'un conseiller qui dormait tranquillement sur son banc et qui ne dut la vie qu'à la dureté de sa tête. Le malheureux si brutalement éveillé se lève en sursaut et se met à courir çà et là en criant : au feu ! au voleur ! au meurtre ! bousculant tables, chaises et papiers. Dans sa course, il se trouve nez à nez avec le visage du juge barbouillé d'encre ; il le prend pour le diable et se serait précipité par la fenêtre si d'autres conseillers éveillés par le bruit ne l'en eussent empêché.

Ce vacarme attira bientôt son Excellence qui remonta encore une fois sur le trône en relevant sa crête et qui s'adressa aux conseillers à peu près en ces termes :—

MES TRES HONORABLES MESSIEURS,

L'on m'avait bien dit déjà que vous ne valiez pas le foin que vous mangez, mais j'avais de la peine à croire à une assertion aussi injurieuse d'après le vail-

lant coup de collier que vous m'avez donné par rapport à l'union. — Mais je commence à ne vous plus avoir autant d'obligation depuis qu'il me paraît que la bêtise y était pour plus encore que la flagornerie. — Vous, monsieur le président, que je croyais un phœnix d'après ce que m'avait chanté cet oie de lord Durham, vous me mettez dans de bien vilains draps ; me prenez-vous pour un calicot ? qu'êtes-vous venu faire avec votre bill de judicature qui est assez absurde pour déplaire même à des avocats ? Et votre bill de l'union que je n'ai pas seulement pris la peine de lire, tant je vous croyais habile et qui m'attire de délirants crocs en jambes et foule de chiquenaudes de la part de mes chefs ? Ne méritez-vous pas que je vous arrache votre chapeau et votre rabat et même que pour rabâtrer votre orgueil je vous fasse mettre sur le FANTASQUE ? N'avez-vous pas honte de briser ainsi nos chaises ? Trouvez-vous par hazard que le gouvernement soit trop bien assis ? Et vous Mr. le Procureur, quelle idée aviez-vous de jeter ainsi des encriers au nez de votre président ? Pensez-vous qu'il ne soit pas assez noir comme cela ? Allez c'est un tour bien sombre que vous nous jouez là ! Je vous croyais tous deux d'habiles politiques et cependant vous ne savez point faire mine de vous chérir tandis que vous conservez l'un pour l'autre la haine la plus venimeuse. Allez, vous ne serez jamais que de pauvres diplomates. Pourquoi ne prenez-vous point exemple sur les autres employés des gouvernements qui oublient toujours leurs querelles privées lorsqu'il s'agit de tondre et de sucer le peuple. Ne savez-vous point que l'accord est l'âme du gouvernement ? Je vous déclare donc que si vous désirez me plaire, ou même, ce qui est mieux encore, conserver vos places, vous supporterez désormais mutuellement vos bêtises respectives. Je ne parle point de vos confrères, je sais pourquoi ; vous savez pourquoi ; tout le monde sait pourquoi. — Après qu'il eut achevé cette énergique allocution Mr. Thompson déclara la séance terminée. Il s'en alla chez lui avec la ferme persuasion qu'au lieu d'ouvrir le conseil il eût peut-être rendu de plus grands services au pays en faisant ouvrir les conseillers.

COUPS DE BEC.

Le bill d'union dressé d'après les plans de notre gouverneur général veut que le Bas-Canada paie les dettes du Haut.

Les gens qui ne sont point versés dans les mystifications politiques appellent cela un vol.

Moi je ne trouve absolument rien là d'étonnant. Ne voit-on pas tous les jours des poulets essayer de voler ?

Il faut espérer cependant que les lords, tout lords qu'ils sont, y réfléchiront à deux fois avant de sanctionner cette loi qu'ils trouveront sans doute trop facile au vol.

Néanmoins, quoique d'autant plus que toutefois, j'ai beaucoup de peine à croire que les bas-canadiens soient assez diindes pour se laisser plumer par un poulet.

— On dit à Londres qu'aussitôt que Mr. Thompson aura fait unir les Canadas on le nommera Gouverneur Général de l'Inde et qu'aussitôt qu'il aura fini de mystifier les pauvres Hindous, on le rappellera en Angleterre pour le créer ministre. Il s'ensuit qu'à son débarquement Lord Melbourne ira le recevoir et lui dira en lui donnant un baiser de ministre (on ne dit plus un baiser de Judas) :—Bonjour mon cher Poulet; comment vous portez-vous? que je suis aise de vous voir revenu d'Inde! (dinde?)

— On dit que le gouverneur est fatigué du conseil spécial. Voilà bien longtemps que le pays est comme le gouverneur.

— Si Mr. Thompson veut suivre mon avis il enverra promener ses conseillers; ou plutôt il les enverra paître. Paître est ma foi bien le mot.

— Nous n'envoyons pas le FANTASQUE au conseil spécial. Ce serait jeter des perles devant des conseillers.

— Tous ceux qui ont vu Mr. Thompson s'accordent à dire que c'est un poulet tout-à-fait appétissant. Je le crois bien il est tout entouré de cornichons.

Le portrait de Mr. VAN BUREN, Président des Etats-Unis, que nous présentons aux souscripteurs du Fantasque est copié d'une gravure sur bois publiée dans un journal Américain.

QUESTIONS IMPORTANTES.

19ème Question.—En quoi l'empereur de Russie est-il contrefait?

20ème Question.—Pourquoi les rats d'église meurent-ils de faim?

21ème Question.—Quels sont les schalls qui font le plus de bruit?

22ème Question.—Quel est le meilleur drap pour fermer une porte?

23ème Question.—Quels sont les oiseaux qui ne peuvent pas se coucher?

24ème Question.—Pourquoi les mathématiques déplaisent-elles aux jeunes femmes?

REPONSES AUX QUESTIONS DU DERNIER NUMERO.

13ème. Question.—Comment faut-il faire pour se donner un air fort?

R. Il faut prendre un nerf de bœuf (UN AIR DE BŒUF.)

14ème. Question.—Quel est le singe le plus légèrement vêtu?

R. C'est le Saint Jean Baptiste (LE SINGE EN BAPTISTE.)

15ème. Question.—Quelle différence y a-t-il entre la Chine et l'Angleterre?

R. C'est que la Chine est le pays à thé (ATHÉE) et l'Angleterre le pays des veaux (DEVOT.)

16ème. Question.—Quel est le mari qui fait le plus fumer une femme?

R. C'est le mari lent (LE MARYLAND.)

17ème. Question.—Quel est l'oiseau qui fait reconnaître le plus facilement les voleurs?

R. C'est le cygne allemand (LE SIGNALEMENT.)

18ème Question.—Qu'est-ce qui flatte le plus littérairement les rats?

R. C'est l'odorat (L'ODE AUX RATS.)

ENIGME.

Le plaisant animal ! comment se peut-il faire,
 Qu'en lui coupant la queue, il devienne sa mère ?
 Entier, nous le mangeons : mais ô prodigo étrange !
 Quand il n'est qu'à moitié, le malheureux nous mange.

CHARADES.

VII.

Le quadrupède à mon premier
 Donne plus d'un coup de dernier
 Mon second s'entend en musique
 Trop heureux lorsque mon entier
 A se montrer équitable s'applique.

IX.

Femme qui porte mon premier
 Pour un époux est mon entier
 A ce mal pour remédier
 Par bonheur il a mon dernier.

X.

Mon premier réchauffe
 Mon dernier réchauffe
 Il est à désirer que l'entier se réchauffe.

(Les réponses au prochain numéro)

L'ALBUM ARTISTIQUE & LYRIQUE

SE publie au bureau *Fantasque*. Il contient soit une *Romance avec Dessin*, un *Portrait de personnage distingué du Canada*, un *Sujet Populaire*, une *Scène de Mœurs*, ou des *Costumes* ou des *Caricatures*, dont la réunion formera un recueil intéressant pour le pays.
 Le prix en est de QUINZE SOUS par numéro pour les souscripteurs, payable à la livraison.
 Pour les non-souscripteurs TRENTE SOUS. — On ne souscrit pas pour moins de 10 numéros.
 Le Troisième numéro paraîtra dans le cours de la semaine.

OLIVIER LYONNAIS,
LUTHIER.

RUE FLEURY No. 9, St. ROCH.

FABRIQUE des violons, et répare tous les instruments de musique, promptement, et à prix modérés.

AUX ENTREPRENEURS.

ON recevra à ce BUREAU jusqu'au 15 de mai, des PROPOSITIONS pour la CONSTRUCTION d'une BATISSE de la grandeur du THEATRE ROYAL de QUEBEC et à peu près semblable à cet édifice. Elle serait située à ST ROCH. On aimerait à avoir le coût probable d'une telle construction soit en PIERRE, soit en BOIS. Pour plus amples informations s'adresser au bureau de ce journal.